

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*De nombreuses décisions ont été rendues au premier trimestre de 2016, mais la plupart d'entre elles n'ont eu que des effets limités. La décision la plus importante a porté sur le dossier vivement contesté des programmes d'économies d'énergie des distributeurs de gaz naturel; elle représente l'essentiel des économies de **1,8 million de dollars (M\$)** réalisées pendant cette période.*

Au cours du prochain trimestre, l'examen de la demande quinquennale relative aux tarifs d'Ontario Power Generation commencera à la fin de mai, avec un enjeu qui pourrait atteindre près de 30 milliards de dollars. D'autres autres grandes affaires devraient aussi progresser : a) un examen général du subventionnement de l'expansion des infrastructures de distribution de gaz naturel; b) une analyse publique de l'impact d'un régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission sur la distribution du gaz; et c) une demande concernant la fusion de quatre grands distributeurs d'électricité.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Programmes d'économies d'énergie. À la fin de janvier 2016, la Commission de l'énergie a enfin rendu sa décision concernant les programmes d'économies d'énergie d'Enbridge et d'Union Gas pour la période de 2016 à 2020. Pendant tout le processus, notre position a été qu'une hausse des budgets de ces programmes était acceptable mais devait s'accompagner d'exigences plus strictes afin que ces entreprises soient tenues de produire des résultats concrets et de concevoir des programmes innovateurs.

Dans sa décision, la Commission ne s'est pas montrée aussi ferme que nous l'aurions préféré, mais elle a quand même apporté plusieurs changements en faveur des écoles.

Dans le cas d'Union Gas, elle a réduit de façon substantielle les frais administratifs inclus dans le budget, mais elle a accru d'une somme équivalente le financement directement destiné aux programmes. Le budget global est resté à peu près inchangé, mais les clients profiteront au moins de ces nouvelles dépenses directes. De même, la Commission a rejeté un programme qui aurait occasionné des frais importants aux écoles sans leur procurer d'avantages, de sorte que l'impact net de cette décision sur leur budget est nul.

Dans le cas d'Enbridge, le budget global des programmes a été réduit, ce qui permettra aux écoles d'économiser environ **1,5 M\$** sur 5 ans.

Bien que cet impact budgétaire soit important, les objectifs, les exigences de rapport et les incitatifs des programmes ont fait l'objet de changements techniques – certains pour le mieux, d'autres pour le pire – qui auront des répercussions plus considérables à long terme. En général, Union Gas et Enbridge devront produire davantage de résultats pour obtenir des incitatifs, et ces résultats seront plus strictement contrôlés. Les écoles devraient y gagner en profitant soit d'une hausse des économies d'énergie, soit d'une baisse des incitatifs versés aux actionnaires des entreprises.

La Commission de l'énergie a mis sur pied un nouveau comité consultatif chargé de surveiller la mise en œuvre de ces programmes. L'avocat de la Coalition est l'un des deux représentants de la clientèle que la Commission a désignés pour y siéger.

Expansion du réseau de distribution de gaz naturel. En 2015, à la suite d'une nouvelle politique du gouvernement provincial, Union Gas a demandé l'autorisation de prolonger son réseau de distribution pour desservir 29 collectivités, même si cela n'était pas rentable

pour elle. Pour sa part, Enbridge a indiqué qu'elle comptait proposer un nombre semblable de prolongements non rentables de son réseau. Les deux entreprises voulaient que leurs clients actuels subventionnent jusqu'à 80 % du coût de ces projets.

En réponse, la Commission de l'énergie a décidé de tenir des audiences de nature générale afin de déterminer quelles règles devraient s'appliquer aux prolongements non rentables des réseaux de distribution de gaz naturel. Quelque 15 intervenants vont participer à ces audiences. La position de la Coalition a toujours été que chaque prolongement d'un réseau de distribution de gaz doit faire l'objet d'une analyse globale de ses coûts et de ses avantages. Bref, pour que les clients d'une entreprise subventionnent le prolongement de son réseau, il faudrait que ce projet leur procure des avantages.

La Commission tiendra des audiences en mai et devrait rendre sa décision au cours de l'été.

Régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission.

La réglementation du gaz naturel sera encore compliquée par l'annonce que l'Ontario prendra part à la Western Climate Initiative, un régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission. Cela modifiera la dynamique politique à l'égard des infrastructures gazières émettrices de carbone, qui peuvent avoir une longue durée utile.

La Commission de l'énergie a entrepris de consulter les intervenants et les entreprises du secteur pour évaluer les conséquences de ce changement sur la réglementation du gaz naturel. D'après certaines estimations, si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour l'Ontario, il faudrait que les volumes de gaz diminuent de 40 % au cours des 15 prochaines années. Nous prendrons une part active à ces consultations.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

« Mégafusion » de Powerstream, Horizon Utilities, Enersource et Hydro One Brampton.

La demande d'approbation de la fusion de ces quatre grands distributeurs d'électricité fait encore l'objet de retards inexplicables.

L'opération ayant été conclue l'automne dernier, on s'attendait à ce que cette demande soit déposée en décembre 2015. Son dépôt a d'abord été remis à mars 2016, et il est maintenant reporté sine die. Nous estimons qu'au mieux, la demande sera déposée à la fin d'avril; son examen pourrait prendre de 8 à 10 mois.

Deux facteurs compliquent ce dossier. Premièrement, Powerstream – le plus important des quatre distributeurs – attend l'approbation d'un plan quinquennal de tarification qui lui procurerait 275 M\$ en revenus supplémentaires, dont il n'aura probablement aucun besoin (voir ci-dessous). Deuxièmement, jusqu'à ce que la Commission de l'énergie se prononce sur les tarifs de Powerstream et sur la fusion des distributeurs, l'appel que nous avons formé devant la Cour divisionnaire de l'Ontario pour forcer la Commission à tenir compte de l'impact de la fusion sur les tarifs est en suspens.

Powerstream – Tarifs de distribution – 2016-2020.

Ce distributeur d'électricité, qui dessert les banlieues au nord de Toronto ainsi que Barrie et Aurora, a soumis à la Commission de l'énergie un plan quinquennal de tarification prévoyant des hausses substantielles de tarifs. De 2016 à 2020, les écoles devraient absorber une hausse annuelle moyenne de 8,15 %, pour un total dépassant 2,6 M\$. Au cours de cette période, Powerstream ne compte pas partager avec ses clients les économies prévues découlant de sa fusion avec trois autres distributeurs.

La Commission de l'énergie a tenu des audiences en novembre 2015. Normalement, elle aurait dû rendre sa décision vers la fin de mars 2016, mais elle n'a fait aucune annonce et n'a pas indiqué quand elle la rendra. Nous continuons donc d'attendre cette décision, pendant que notre appel à la Cour divisionnaire de l'Ontario reste en suspens.

Autres distributeurs d'électricité. Au cours du trimestre, des décisions ou des règlements concernant 10 autres distributeurs d'électricité ont permis aux écoles visées d'économiser en tout quelque 300 000 \$. Il s'agissait notamment d'entreprises ayant des coûts peu élevés, comme Entegrus; dans leur cas, l'intérêt supérieur des

écoles ne consiste pas tant à obtenir des réductions de tarifs qu'à appuyer leur bonne gestion.

Ontario Power Generation (OPG) - Tarifs de production - 2017-2021. La plus importante demande d'approbation de tarifs jamais présentée au Canada, portant sur une somme qui atteindra probablement près de 30 milliards de dollars pour la période de 2017 à 2021, devait être soumise au plus tard le 15 avril 2016. Cette échéance est maintenant reportée jusqu'à la fin de mai, et les deux dirigeants clés de l'entreprise qui étaient chargés de cette demande viennent de quitter OPG. (On sait seulement qu'ils sont partis, sans connaître les raisons de leur départ.)

Cette demande comprendra plusieurs éléments controversés. Les coûts de production de l'électricité devraient progresser bien en deçà du taux d'inflation, mais la demande prévoit probablement des hausses supérieures à ce taux. Le budget de 13 milliards (ou plus) pour la remise à neuf de la centrale nucléaire de Darlington sera proposé et débattu, alors même que le gouvernement a déjà approuvé ce projet. OPG proposera probablement une nouvelle prolongation de la durée utile des réacteurs nucléaires peu performants de Pickering, et sa demande pourrait aussi inclure une hausse des coûts de remise à neuf de la centrale de Bruce ainsi qu'une hausse des marges bénéficiaires de l'entreprise en raison du risque plus élevé associé à ses activités actuelles.

L'examen de cette demande prendra de 12 à 24 mois. Nous avons déjà convoqué des réunions préparatoires des intervenants et planifié avec eux de retenir les services d'ingénieurs et d'économistes experts. Nous prévoyons jouer un rôle central dans la coordination des activités des intervenants.

AUTRES QUESTIONS

Rôle des intervenants. Les propositions visant à modifier le rôle des intervenants, qui devaient d'abord être présentées en janvier ou en février 2016, continuent de se faire attendre, pour une raison inconnue. Elles devraient toutefois

être controversées – bien qu'elles soient encore secrètes, on en connaît certains éléments –, et elles pourraient limiter considérablement la participation de groupes comme la Coalition.

Nous surveillons toujours la situation, et nous fournissons des commentaires informels quand nous en avons l'occasion. Des consultations publiques devraient avoir lieu lorsque les propositions seront enfin connues, et nous y prendrons une part active.

Jay Shepherd

Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

(wmcnally@opsba.org)

ou Jay Shepherd

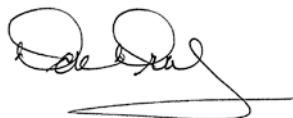
(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.837.7719

Courriel : ddrone@oesc-cseo.org